



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(Exécution de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités territoriales)

Le Conseil communautaire se réunira en séance ordinaire

Mardi 7 novembre 2023 à 20h

Salle Horizon, 9 allée de l'Espoir à Ozoir-la-Ferrière

Validation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 13 juin 2023

Affaires générales/Administration générale

- 1.A Installation d'un nouveau conseiller communautaire
 1. Compte-rendu au Conseil communautaire de l'exercice des pouvoirs délégués
 2. Attribution de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour 2023 pour les agents de catégorie C et B de la CCPB

Transition écologique et prospective financière et fiscale

3. Mise en place d'une aide financière pour l'acquisition de vélos à compter du 1^{er} janvier 2024 et approbation du règlement d'attribution de l'aide financière

Prospective territoriale

4. Contrat intercommunal de développement 2^e génération (CID 2) : Définition du programme d'actions prévisionnel 2024 - 2027
5. Élaboration d'un nouveau schéma directeur cyclable intercommunal : Demande de subvention auprès de la Région Ile-de France au titre du plan vélo régional
6. Élaboration d'un nouveau schéma directeur cyclable intercommunal : Demande de subvention auprès de l'ADEME au titre du programme Avélo 3
7. Demi-échangeur RN4 : Approbation du projet de convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre l'État et la CCPB relative à l'aménagement d'un demi-échangeur reliant la RN4 à la partie Ouest de la zone industrielle de Gretz-Armainvilliers - Presles-en-Brie

Finances et prospective

8. Adoption de la norme budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024
9. Adoption du règlement budgétaire et financier
10. Mise en place de la gestion pluriannuelle des crédits par autorisations de programme et autorisations d'engagement à partir du budget 2024
11. Détermination des durées d'amortissement des immobilisations
12. Fixation de la durée d'amortissement des subventions d'équipement versées par la CCPB
13. Institution de la provision pour dépréciation des créances douteuses
14. Décision modificative n°1 du Budget 2023

Administration générale

15. Mise en place des titres restaurant pour les agents de la CCPB

Fait à Ozoir-la-Ferrière, le 31 octobre 2023



Jean-François ONETO
Le Président de la communauté de communes
Les Portes briardes entre villes et forêts
Maire d'Ozoir-la-Ferrière